

Compte-rendu du conseil de quartier Val-de-Grâce
Jeudi 6 mars 2025, 18h à 20h
Mairie du 5eme arrondissement, 21 place du Panthéon
Salle Pierrotet

En présence de :

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5e
Corinne GABABOU, Adjointe à la Maire du 5e
Marine ROSSET, Conseillère d'arrondissement
Loan NGUYEN, Directeur du cabinet de la Maire du 5e
Des conseillers de quartier : Marie-Pierre DEROUILLÉ, Helyette JARRY, Philippe JAQUINOT, Jean-Yves SAUVAGET, Jean-Jacques POULAIN, Michèle BESSE, Geneviève MURAT, Olivier KHATCHADOURIAN, Sean HARDY, Ramona ENEA CASSE, Anne De CHALVRON, Nicolas BORENS.

Ordre du jour et intervenants :

- 1- Avancement des travaux de l'hôpital Curie
- 2- Informations sur le chantier de l'École Normale Supérieure
 - Myriam FADEL, Directrice Générale des Services, ENS
 - Gwendoline JOLY JAGOT, Directrice Générale des services adjointe, ENS
 - Virginie GAUTHIER, Cheffe du service Projets immobilier et maîtrise d'ouvrage, ENS
 - Alice PREVOT, Directrice de projet, EPAURIF
- 3- Point sécurité aux abords des écoles et problème de sécurité nocturne
 - Lakhdar HADJOUR, Chef de service soirée, DPMP
- 4- Questions diverses

Avancement des travaux de l'hôpital Curie

En l'absence des représentants des travaux de l'hôpital Curie, ce point a été reporté au prochain conseil de quartier.

Informations sur le chantier de l'École Normale Supérieure

Les travaux concernent le département « Physique ». Le but est de permettre aux chercheurs d'avoir un bâtiment « à la hauteur » de leurs besoins, tout en revalorisant le patrimoine bâti, en intégrant une démarche environnementale et en revalorisant les espaces verts existants.

Le projet a démarré il y a 2 ans et est composé de 3 phases. À ce jour les travaux sont à la dernière phase, celle de la restructuration, entre mars 2025 et mi 2027.

Afin de répondre aux questions des riverains, une boîte aux lettres physique dédiée sera installée au niveau du site ainsi qu'une adresse email. À terme, les livraisons devront avoir lieu à l'intérieur de l'ENS.

Il est demandé l'installation d'un ralentisseur au niveau de l'école primaire rue Lhomond. En effet il a été remarqué une vitesse élevée de la part de certains camions.

Il est signalé que la rue Lhomond sera fermée intégralement à la circulation pendant quelques heures afin de permettre l'installation et la désinstallation de la grue.

Les riverains seront informés avant afin de leur permettre de prendre leurs dispositions.

Les riverains peuvent adresser leurs questions directement à l'adresse suivante :

Travaux-campus@ens.psl.eu

Point sécurité aux abords des écoles et problème de sécurité nocturne

- a- Présence de la Police Municipale aux alentours des écoles.

La Police Municipale est présente aux alentours de toutes les écoles, sachant qu'il y a 10 établissements scolaires dans le 5^e. Leur présence n'est pas systématique mais de manière aléatoire. Il leur est demandé une attention particulière au niveau de l'établissement rue Jean Calvin.

b- Présence de la Police Municipale la nuit.

La création d'une brigade de nuit territoriale (une brigade pour le 5eme) n'a pas été adoptée lors du conseil de Paris. Il y a donc une brigade de nuit non territoriale. Cette brigade opère entre 1h et 6h du matin. La brigade de soirée (11 agents) quant à elle, intervient jusqu'à minuit.

On peut joindre la Police Municipale via le numéro 3975, 24h/24.

Questions diverses

1. Questions relatives à la vitesse excessive des vélos.

Comme dans tout Paris, les incivilités des cyclistes exaspèrent et mettent en danger les piétons.

Par ailleurs, la plupart des habitants du quartier (piétons et cyclistes) notent une différence de comportement entre les gens sur leurs propres vélos et les gens sur des vélos de location / libre-service. En effet, les vélos électriques en libre service (qui vont vite, qui sont très lourds et dont les usagers occasionnels ont souvent les comportements les plus dangereux) posent le plus de problèmes, notamment la congestion des trottoirs et de la voie publique par ces vélos « libre-service » (contrairement aux Vélib's qui ont des emplacements dédiés).

La Police Municipale qui partage des jumelles radar avec Paris centre et le 6^e, effectue de nombreux contrôles et verbalise en cas de non-respect : de la signalisation, du stop au feu rouge, de l'utilisation de casque ou d'oreillettes ou tout autre infraction. L'amende est de 90€.

2. Circulation des camions et des voitures au niveau de l'îlot Mouffetard

La Police Municipale n'a pas remarqué de circulation à contre sens.

En cas de stationnement gênant, il y a verbalisation. Des personnes dans la salle demandent de ne pas verbaliser les artisans.

3. Situation au 8 rue Fustel de Coulanges

L'ancien commerce « Olivier Primeur », du 348 rue St Jacques (en face du Picard) a été investi par des squatteurs / trafiquants de drogue. Une personne âgée et le boucher voisin ont été menacés.

Selon Benjamin Isare, c'est un problème global avec beaucoup de commerces laissés vacants et qui sont trop souvent facilement accessibles pour des squatteurs ou autre. Le propriétaire n'a pas à ce jour porté plainte et ne s'est pas manifesté.

La Mairie du 5^e a transmis l'info à la Police Nationale qui s'est immédiatement saisie du dossier et invite les conseillers à faire remonter rapidement toute suspicion.

4. Végétalisation Rue Henri Barbusse

Suite aux ajustements budgétaires de la Ville de Paris, il n'est, à ce jour, par certain que ce projet puisse être financé avant la fin de la mandature.

5. Aménagement de la rue Georges Bernanos

Le Crous a l'obligation d'effectuer une remise à l'état. Il est proposé d'utiliser ces fonds afin d'effectuer une remise en état en améliorant ce qui existait précédemment.

La discussion est en cours entre le Crous, les riverains et la Mairie.

6. Académie de la Bière

L'autorisation donnée concernant l'extension date des début 2000. La bâche est assez fatiguée.

Il est demandé que le service Urbanisme regarde ce qui peut être fait.

En effet il n'est pas possible pour un piéton de circuler sinon sur la partie réservée aux voitures (à cause de la terrasse en dur) et de frôler le mur (à cause de l'extension).

7. Projet Paris Santé Campus

Toutes les infos sont sur le site. Les travaux sont prévus de 2026 à 2028.

Certains riverains se sont proposés pour faire parti du comité de surveillance. Ils sont en attente du retour.

8. Ouverture de l'église du Val-de-Grâce

Les conseillers de quartier s'inquiètent du manque de dynamisme (manque de passage, fermetures des commerces, etc.) et réfléchissent à des idées pour redynamiser les abords de la rue Saint-Jacques et Place Laveran. Ils proposent de soutenir le projet de la boulangerie place Laveran, d'installer une terrasse / café.

Pour répondre à cette inquiétude, la Maire du 5^e *Florence BERTHOUT* a pris l'initiative d'adresser un courrier au général, lui demandant l'étude de la possibilité d'ouvrir l'église du Val de Grâce aux visiteurs les week-ends. Initiative appréciée de l'assemblée.

9. Réinstallation des grilles au niveau des arbres Boulevard Saint Michel

Ces grilles ont été retirées lors des manifestations des gilets jaunes et stockées au service de la voirie de la ville de Paris. A ce jour, elles ont disparu. L'achat et la pose d'une nouvelle grille est chiffré à 2200€.